



Un Mont Noir d'espèces végétales et animales remarquables

On dit du Mont Noir qu'il a conservé dans sa partie française un charme bucolique. Il est vrai que ses paysages ne se sont guère altérés au fil des siècles. Au premier rang, son bois : d'une superficie de 20 ha, il est géré par le Département de manière à optimiser la biodiversité. Il s'agit de favoriser le maximum d'espèces, en laissant par exemple le bois mort sur le sol. Ce bois qui n'est pas ramassé, peut servir d'abri à la salamandre tachetée ou de garde-

dépose autour de l'entrée du nid pour l'ajuster à sa taille. Quant à la Chouette Hulotte, rapace nocturne, elle chante et se reproduit précocement dès l'arrivée des beaux jours, à la tombée de la nuit.



All des ours.



Salamandre tachetée.

manger aux insectes. Ceux-ci ravivent sans doute les oiseaux dits cavernicoles, qui creusent leur nid dans les troncs d'arbres, comme le Pic Epeiche ou utilisent les nids des autres oiseaux comme la Mésange Charbonnière qui utilise les nids des pics. Un spécimen à observer est la Sittelle Torchepot, le seul oiseau capable de descendre d'un arbre la tête la première et qui doit son nom au ciment qu'il

L'autre spectacle du printemps est le tapis bleu de jacinthes, qui recouvre le sol du sous-bois. Cette plante typique des monts de Flandres, est qualifiée de « dame pressée » parce qu'elle fleurit en avril, juste avant que les nouvelles feuilles des arbres ne la privent totalement du soleil. Quant au mont lui-même, il doit sa couleur aux pins et aux châtaigniers qui se dressent en son sommet. En guise de bouquet final, une quarantaine de sources resurgissent au cœur du bois, offrant un feu d'artifice de bienfaits à toute une végétation de sols humides.



Tapis de jacinthes en sous-bois.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 23

Sentier du Mont Noir Saint-Jans-Cappel (9,5 km - 2 h 40 à 3 h 10)



Villa des écrivains.



Randonnée Pédestre Sentier du Mont Noir : 9,5 km
Durée : 2 h 40 à 3 h 10
Départ : Saint-Jans-Cappel : église, parking
Balisage jaune
Cartes IGN : 2404 Est et 2404 Ouest

L'avis du randonneur :
Ce circuit familial visite la plaine flamande agricole et le bois départemental du Mont Noir. Il emprunte des chemins agricoles, des sentiers forestiers et des petites routes rurales. Le dénivelé cumulé positif est de 120 m. En période de pluie le port de chaussures étanches est nécessaire. Respectez la réglementation sur le site du Mont Noir.



Pied de hêtre.

Faites une halte dans un « café rando »
Liste et infos sur : www.tourisme-nord.fr

Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bailleul : Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

Boeschève : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

Godewaersvelde : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sf le mardi, lundi matin 03.28.43.83.60), Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52), Boules flamandes (03.28.49.45.04)

Nieppe : Château-Musée d'histoire locale, visites du sentier de botanique en saison (03.28.44.20.04).

Saint-Jans-Cappel : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

Steenwerck : « Poterie du Vieux-Bac » (03.28.49.92.62), promenades en roulotte et circuit botanique en saison sur RDV (03.28.44.20.04), musée de la Vie Rurale (03.28.50.33.80), musée de la musique mécanique (03.28.49.13.13)

Steenvoorde : Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur RDV (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

Manifestations annuelles

Bailleul : Carnaval le week-end de mardi gras (03.28.43.81.00). Bailleul fête Mélusine,

week-end du 1er mai (03.28.43.81.00).

Berthen : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

Boeschève : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

Godewaersvelde : Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

Nieppe : Salon du livre en octobre (03.28.44.20.04).

Saint-Jans-Cappel : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), fêtes des Moissons en août (03.28.41.25.29).

Steenwerck : Journée des métiers d'autrefois en mai, fête de cheval de trait en juin, journée des produits du terroir en août (03.28.44.20.04), fête de l'eau et fête des Chus (épouvantails remplis de pétards) en juin (03.28.49.94.78).

RDV Nature et Patrimoine : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible dans tous les Offices de Tourisme du Nord).

« Retables de Flandre » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au GDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme des Monts de Flandre à Bailleul : 03.28.43.81.00.
Office de Tourisme de la Vallée de la Lys à Steenwerck : 03.28.40.20.04.
Office de Tourisme du Pays des Géants de Steenvoorde : 03.28.48.19.90.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
En 2010, retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site : www.rando-nord.fr
Pour des informations générales sur le tourisme : www.tourisme-nord.fr



Rédactrice : Aline Ackx - Création : Altavia Lille

Credit Photos : 1, 2 : P. Delattre - 3, 4 : G. Lemoine - 5 : OT Cassel - Horizons



Sentier du Mont Noir

(9,5 km - 2 h 40 à 3 h 10)

Départ : Saint-Jans-Cappel : église, parking.

L'église Saint-Jean-Baptiste conserve encore son importante tour datant de 1555, soutenue par de puissants contreforts.

1 Suivez la rue de la Blanchisserie – jusqu'au siècle dernier le linge était mis à blanchir dans ce secteur. Au niveau de la chapelle, engagez vous à gauche sur le chemin piétonnier. Un peu plus loin tournez à droite. Passez une ferme datée de 1927.

2 Tournez à gauche – houblonnière – puis à droite sur la route. Après 125 m, rejoignez à droite les étangs des 3 Fontaines. Longez à gauche l'étroit sentier et passez à la ferme flamande. Continuez de monter

3 Pénétrez à droite dans le bois départemental, grimpez l'escalier et cheminez dans la propriété départementale. 300 m plus loin, franchissez la chicane et descendez. A l'intersection, rejoignez à droite le cimetière militaire où reposent 149 soldats britanniques et 89 soldats français.

4 Coupez la RD 223 et empruntez tout droit le chemin de terre. Vue sur le mont Rouge et le mont Kemmel. Arrivé sur le carrefour, virez à droite. Plus loin, traversez de nouveau la RD 223 et récupérez en face le chemin de la Glaise. Suivez la route.

5 Continuez tout droit puis tournez à gauche sur le chemin du Moulin. Le Meulen Houck – coin du Moulin – est une butte sur laquelle subsista jusqu'au siècle dernier l'un des derniers moulins du village. Prenez à droite la petite route goudronnée puis à gauche la RD 10 sur 100 m.

6 A la chapelle, tournez à droite sur le chemin La Main Bleue. Au croisement suivant, suivez le chemin de terre à droite jusqu'à la rue Marguerite Yourcenar et retrouvez à droite le centre du village.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

3

4

5

6

7

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

